

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 14 décembre 2018, à 15h15, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 6 décembre 2018 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Excusés :

Absents :

Procurations: M. Yves CALIPPE donne pouvoir à Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Mme Elen DEBOST donne pouvoir à Mme Mélina ELSHOUD, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Fabien LORNE, M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à M. François BOUSSARD, M. Gérard GALPIN donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN, Mme Véronique RIVRON donne pouvoir à Mme Marie-Pierre BROSSET.

Invités: M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire,
Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

1 Convention tripartite concernant les interventions du service de prévention spécialisée de l'association « INALTA » sur la commune de Coulaines

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention tripartite à intervenir avec l'Association Sauvegarde Mayenne Sarthe et la ville de Coulaines avec un effet au 1er janvier 2019.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

2 Subventions à caractère social au titre de la Solidarité départementale

Il est proposé à la Commission permanente de répondre favorablement à deux nouvelles demandes d'associations à caractère social et ainsi d'octroyer :

- 4 200 € au groupement national des animateurs en gérontologie afin de mettre à disposition des EHPAD Sarthois, un accès gratuit à une plateforme web collaborative disposant d'un grand nombre de contenus culturels et de loisirs adaptés pour les personnes âgées dépendantes,
- 1 000 € à l'association d'un signe à l'autre afin de participer financièrement à la mise en place d'une permanence d'un interprète en langue des signes française une journée par semaine au Mans et ainsi favoriser l'accessibilité à la vie quotidienne des personnes en situation en handicap auditif.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

3 Mise à jour du règlement départemental d'aide sociale

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la mise à jour du Règlement départemental d'aide sociale.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour et 8 abstentions.

4 Convention de financement et de partenariat entre les caisses d'assurance maladie et le Département de la Sarthe pour assurer la prise en charge, par l'assurance maladie, des prestations réalisées par les services départementaux de Protection maternelle et infantile

Il est proposé à la Commission permanente de renouveler la convention de financement et de partenariat entre les caisses d'assurance maladie et le Département de la Sarthe pour assurer la prise en charge, par l'assurance maladie, des prestations réalisées par les services départementaux de Protection maternelle et infantile, au titre des activités de protection de la santé maternelle et infantile et des activités de planification familiale et d'éducation familiale.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

5 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 4 familles pour un montant total de 3 200 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 6 **Participation du département au fonctionnement des relais pour la réussite des élèves**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 10 000 € dans le cadre du dispositif "Relais pour la Réussite des Elèves" en faveur des collèges supports et du collège Nouvelle Chance ayant proposés des projets.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 7 **Remises gracieuses de dettes (solidarité Départementale)**
Il est proposé à la Commission permanente d'accepter la demande de remise :
- partielle de la dette de Madame Rosemary C à hauteur de 265 € soit un reste à charge pour le bénéficiaire de 132,60 €
- totale de la dette de Madame Bénédicte D. à hauteur de 3 698,88 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 8 **Programmation FSE 2014-2020**
Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte du plan des visites sur place 2017 et 2018 des opérations menées en faveur de l'insertion de publics très éloignés de l'emploi dans le cadre de la programmation FSE 2014 2020

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 9 **Avenant à la Convention de partenariat avec la MDPH et le CICAT des Pays de la Loire dans le cadre de la Technicothèque de la Sarthe**
Nouvelle convention de partenariat avec les Prestataires de Service et Distributeurs de Matériel
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer l'avenant de la convention de partenariat avec la MDPH et le CICAT des Pays de la Loire qui prolonge la durée de l'expérimentation de la Technicothèque pour deux années ainsi que la convention de partenariat avec les Prestataires de Service et Distributeurs de matériel pour la durée de l'expérimentation.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 10 **Indemnités de stage aux internes en médecine générale (étudiants de 3ème cycle en médecine générale)**
Il est proposé à la Commission permanente d'adopter la nouvelle grille indemnitaire permettant aux internes en médecine générale (étudiants de 3ème cycle en médecine générale) de bénéficier d'une aide financière pendant le stage semestriel en Sarthe, avec une harmonisation du montant de l'indemnité quel que soit le lieu de stage (zones urbaines, périurbaines ou rurales).

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 11 **Convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Sarthe portant sur la mise à disposition d'hébergement en faveur des étudiants et professionnels de santé**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention portant sur la mise à disposition d'hébergement par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Sarthe en faveur des étudiants et professionnels de santé.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 12 **Service départemental d'incendie et de secours**
Subvention pour les extensions des centres d'incendie et de secours de Dissay-sous-Courcillon et de Noyen-sur-Sarthe
Il est proposé à la Commission permanente de délibérer sur l'attribution de subventions au SDIS de :
- 36 458,33 € pour les travaux d'extension du centre d'incendie et de secours de Dissay-sous-Courcillon,
- 72 916,67 € pour les travaux d'extension du centre d'incendie et de secours de Noyen-sur-Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour
M. Dominique LE MÈNER, Président du SDIS, ne prend part ni au débat ni au vote.

Commission Insertion et Logement

- 13 **Programme FSE**
Il est proposé en Commission permanente de valider la présentation d'un dossier au titre de la subvention globale FSE 2014-2020 gérée par le Département, en nouvelle programmation pour 2018 :
L'opération « Plateforme Mobilité 2018 » portée par Wimoov– opération 201800172 (année 2018).
Le coût total de cette opération est de 188 188,96 € pour une participation du Département de 118 935,42 € et du FSE de 69 253,54 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 14 **Emploi : Conventions relatives aux contrats aidés**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2019 avec l'Etat ainsi que les deux avenants aux deux conventions de gestion avec l'A.S.P.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 15 **Aides à la pierre - Logement**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer : 74 400 € à Mancelle d'Habitation pour la construction de 8 logements à Roëzé-sur-Sarthe au titre des aides à la pierre et 40 000 € au titre de l'aide départementale aux P.L.A.I. ;
125 000 € à Sarthe Habitat pour la démolition de 25 logements à Boëssé-le-Sec et 600 000 € à Huisne Habitat pour la démolition de 120 logements à La Ferté-Bernard au titre des aides à la pierre ; 19 055 € à Sarthe habitat pour la démolition de 25 logements à Boëssé-le-Sec et 56 403 € à Huisne Habitat pour la démolition de 74 logements à la Ferté-Bernard au titre de l'aide départementale ; 731 € à Sarthe Habitat pour des travaux d'adaptation dans un logement et 5 277 € à F2M pour des travaux d'adaptation dans 116 logements et d'approuver le principe d'attribution d'une aide de 35 061 € à Sarthe habitat pour 46 logements à La Ferté-Bernard et de prendre acte de la transmission des subventions en faveur de Huisne habitat au profit de Sarthe Habitat au 1er janvier 2019.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour
Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 16 **Avenant n°3 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre.**
Avenant n°2 à la convention de gestion des aides à l'habitat privé.
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°3 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre et l'avenant n°2 à la convention de gestion des aides à l'habitat privé.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour
Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 17 **Fonds de solidarité pour le Logement - Effacement de dettes**
Il est proposé à la Commission permanente de constater l'effacement des créances de la somme de 12 553,46 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

- 18 **Convention d'occupation entre le Département et Sarthe Numérique - Commune de Saosnes**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention d'occupation entre le Département et Sarthe Numérique dans le cadre du déploiement du réseau fibre optique.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

- 19 **Budget de fonctionnement des collèges publics - année 2018 - Dotation exceptionnelle pour le collège Le Vieux Colombier**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide de 13.000 € au collège Le Vieux Colombier au Mans au titre de la dotation globalisée.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 20 **Dotation de fonctionnement des Collèges Privés année 2019**
Il est proposé à la Commission permanente, dans le respect des textes réglementaires, de donner son agrément au projet de répartition de la dotation de fonctionnement allouée aux collèges privés pour 2019.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 21 **Dépenses de fonctionnement des collèges à recrutement interdépartemental**
Il est proposé à la Commission permanente, conformément à l'accord de réciprocité entre les Départements de la Sarthe et de l'Orne, d'appliquer la convention relative à la participation du Département de la Sarthe pour des élèves scolarisés dans les collèges ornaïsois soit : 54 149 € pour des élèves sarthois fréquentant les collèges privés et publics ornaïsois, 21 035 € pour des élèves de l'Orne fréquentant les collèges publics sarthois.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 22 **Dotation de fonctionnement complémentaire - Collège la Foresterie**
Il est proposé à la Commission permanente d'octroyer 3 000 € au collège La Foresterie à Bonnétable pour lui permettre de compenser les dépenses de frais de viabilisation des modulaires.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 23 **Convention relative à l'attribution d'une subvention d'investissement au profit du collège Mauboussin à Mamers dans le cadre de la restructuration de cet établissement.**
Il est proposé à la Commission permanente de verser au collège Mauboussin à Mamers une subvention d'investissement d'un montant global de 170 000 € dans le cadre de sa restructuration et d'habiliter le Président à signer la convention correspondante.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 24 **Modification de la dotation de fonctionnement 2019 du collège Bellevue à Loué**
Il est proposé à la Commission permanente de modifier la dotation de fonctionnement 2019 du collège Bellevue à Loué en lui attribuant 1 651 € supplémentaires.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 25 **Concessions de logements dans les établissements publics locaux d'enseignement (EPLE)**
Il est proposé à la Commission permanente :
- de délibérer sur les principes d'occupation des logements de fonction,
- d'autoriser le Président à prendre des arrêtés individuels valant titre d'occupation pour les personnels départementaux et de l'Etat logés par nécessité absolue de service.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 26 **Changement de noms de 3 collèges sarthois**
Il est proposé à la Commission permanente de décider des changements de noms de 3 établissements publics locaux d'enseignements.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 27 **Aides aux associations**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 500 € au Centre Social de Laigné Saint-Gervais au titre de l'année 2018.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Infrastructures routières

- 28 **Convention voirie départementale**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention de financement avec Cofiroute pour l'opération d'aménagement du diffuseur de La Chapelle-Saint-Rémy - Beillé - Connerré sur l'autoroute A11, section La Ferté-Bernard - Le Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 29 **Proposition de répartition de l'Aide Départementale à la Voirie Communale 2018**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer l'Aide Départementale à la Voirie Communale pour les cantons de Changé, Le Lude, Loué et Sillé-le-Guillaume.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour
M. Fabien LORNE, Vice-président de la Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen, M. François BOUSSARD, Maire de Mansigné et Président de la Communauté de communes Sud Sarthe, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 30 **Acquisition et cession de parcelles à la Milesse**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition et la cession de parcelles à La Milesse et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif d'échange à intervenir et tous documents y afférents.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 31 **Attribution de subvention au titre du fonds départemental d'aménagements urbains**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 20 000 € au titre du Fonds Départemental d'Aménagements Urbains (FDAU) à la commune de Saint-Mars-la-Brière.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

- 32 **Aménagement du territoire - ATESART - cession d'actions du Département**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 2 850 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit de 14 communes, 1 communauté de communes et 3 syndicats.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 33 **Convention constitutive du GIP du Pays d'Alençon**
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la convention constitutive, remise en conformité, du GIP du Pays d'Alençon et d'autoriser le Président à la signer

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 34 **Agriculture**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions suivantes :
- 16 201,50 € au titre des aides pour les plantations de haies destinées aux agriculteurs,
- 2 240,00 € au titre du conseil technique et des frais d'ingénierie pour l'élaboration des dossiers réalisés par la Chambre d'agriculture.
- 34 206,40 € réparti entre les 5 exploitations agricoles dans le cadre du PCAE et une subvention exceptionnelle de 3 000 € au Haras de Brassé au Grand Lucé.
- 2 200 € à 11 Jeunes Agriculteurs, à raison de 200 € pour chacun d'eux, dans le cadre du Stage Préparatoire à l'Installation.
Et de valider le contrat d'objectif 2019 avec Inovalys pour un montant de subvention de 566 400€.
- 5 000 € à la structure officielle dénommée « A.S.E.M.A. » (Association Sarthoise des Éleveurs Maine Anjou) pour l'organisation du concours national 2018 de la race Rouge des Prés.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

35 **Dotations cantonales associatives**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder, au titre des dotations cantonales associatives, les subventions figurant au tableau annexé, pour un montant total de 18 858 €, pour le canton de Le Mans-7.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

36 **Convention de mise à disposition d'agents départementaux au profit du syndicat mixte des communes riveraines de l'Huisne**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la convention de mise à disposition d'agents départementaux au profit du syndicat mixte des communes riveraines de l'Huisne et d'habiliter et autoriser le Président du Conseil départemental à signer la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

37 **Environnement**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer à 1 002 € à la commune d'Avoise pour les travaux de gestion de l'ENS du Coteau de Vilclair ;
- de valider le partenariat avec la commune de La Ferté Bernard pour le prêt de l'éco-compteur et d'habiliter le Président à signer la fiche de prêt ;
- d'adopter la liste des classes ENS retenu dans le cadre du dispositif des Classes ENS 218-2019. Chaque classe, sous réserve que la visite de site soit réalisée et avec un car, bénéficiera d'une subvention forfaitaire de 300 € et du dispositif d'animation organisé par le Département.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

38 **Remise gracieuse au titre de la taxe départementale pour le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) et des espaces naturels sensibles**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser quatre demandes de remise de majoration et d'intérêts de retard relatifs aux taxes départementales pour le CAUE et des espaces naturels sensibles.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

39 **Soutenir les acteurs locaux au niveau culturel**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 30 650 € au titre de la transmission et des pratiques amateurs ; 27 000 € au titre de la sensibilisation ; 53 000 € au titre du soutien aux équipes artistiques ; 30 000 € au titre des structures missionnées ; 8 000 € au titre des aménagements de lieux culturels cinéma ; 43 325 € au titre des festivals.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

40 **Convention de partenariat - Aides aux animations culturelles**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver et d'autoriser le Président à signer la convention de partenariat avec la Compagnie NBA Spectacles dans le cadre de programmation d'actions visant à valoriser les fonds théâtre présentés dans trois bibliothèques. La participation financière du département est fixée à 1 000 €.

- d'accorder une subvention totale de 382 € à deux communes pour l'organisation d'animations dans le cadre des aides aux animations culturelles.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

41 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 55 300 € à des associations patrimoniales, d'autoriser le Président à signer les conventions de dépôt et de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Etat au Département concernant le déplacement du gisant de la Reine Bérengère jointes en annexes.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

42 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 197 238 € au titre des aides aux sports.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

43 **Actions Sportives Promotionnelles**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 3 000 € à deux Associations pour leur projet respectif représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

44 **Sports Mécaniques**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 3 000 € à deux associations pour leurs projets représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

45 **Protocole d'accord / Coordination interdépartementale pour la valorisation touristique du Bassin de la Maine**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant joint en annexe au protocole d'accord de la coordination interdépartementale du 15 septembre 2009 pour la valorisation et la gestion du domaine public fluvial.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 46 **Prêts d'honneur aux étudiants**
Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à un étudiant originaire de la Sarthe représentant un engagement total de 2 500 €

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

- 47 **Garanties d'emprunt accordées par le Département**
Accord sur la vente de logements par l'OPH Sarthe Habitat
Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet de vente de logements sociaux situés à Connerré, Mamers, Saint-Mars-la-Brière, Fresnay-sur-Sarthe et Sainte-Jamme-sur-Sarthe par l'OPH Sarthe Habitat.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour
Mme Marie-Thérèse LEROUX, M. Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 48 **Partenariats Associatifs**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 13 500 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 49 **Associations diverses**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 30 000 € à l'Union départementale Sapeurs-Pompiers de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 50 **Contrat d'objectifs et de moyens de la Société Le Mans Télévision 2019-2021**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une somme annuelle de 150 000 € TTC à la Société Le Mans Télévision en 2019, 2020 et 2021 pour la production et la diffusion de programmes d'information couvrant l'actualité départementale.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 51 **Convention de partenariat et de mutualisation relative à la formation au sein du GIP Inovalys**
Il est demandé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention de partenariat et de mutualisation relative à la formation au sein du GIP Inovalys

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

52 **Développement économique**

Il est proposé à la Commission permanente de consolider en subvention l'aide de 12 000 € accordée à la Société IDEESCULTURE en 2012 et de prendre acte de l'achèvement de ce dossier.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'D' followed by a series of loops and a final flourish.

Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.